

**Vous exportez/importez avec le Royaume-Uni ou vous envisagez de le faire ?**

**L'accord de libre-échange entre l'Union européenne et le Royaume-Uni signifie-t-il l'absence de déclaration douanière ?**

**Les importations sont-elles taxées ? Comment ne pas décaisser la TVA à l'importation ?**

**Comment prouver que mon produit est d'origine européenne ou Britannique ?**

**Comment s'assurer que les marchandises soient livrées dans les délais ?**

## OBJECTIFS

Connaitre les points-clés de la réglementation douanière nécessaires pour commercer avec le Royaume-Uni.  
Connaitre les formalités des échanges commerciaux et du transport.  
Savoir constituer sa check-list des actions à anticiper

## PUBLIC CONCERNÉ

Personnel des services import/export et des services Douane  
Personnel de l'administration des ventes export  
Déclarants en douane

## PRÉ-REQUIS

Aucun

## PROGRAMME

**1 jour, 7 heures**

### I – Le contexte International

L'Europe et le Royaume Uni (Angleterre, Pays-de-Galles, Ecosse, Irlande du nord)  
Le BREXIT, avant/après  
Le cas de l'Irlande du nord

### II – Les échanges commerciaux et le BREXIT

- Ce que vous devez savoir pour commercer avec le Royaume Uni (espèce, origine, valeur, incoterms)
- Comment classer le produit dans la nomenclature douanière pour éviter les erreurs de taxation
  - Définir l'origine et provenance d'un produit afin d'éviter d'éventuelles taxes
    - Comment s'assurer qu'un produit acheté au RU est bien d'origine Britannique au sens de la réglementation douanière ?
    - Comment s'assurer qu'un produit acheté en Europe est bien d'origine Européenne au sens de la réglementation douanière ?
  - Calculer la valeur d'un produit au sens de la réglementation douanière (faut-il inclure les frais de transport, l'assurance... ?)
  - Notions sur les règles Incoterms 2020
  - Les formalités des échanges commerciaux et du transport
  - A l'importation avant l'arrivée des marchandises
  - A l'exportation avant la conclusion de la vente
  - Lors du transit des marchandises (le fonctionnement du Transit à l'import et à l'export)

### III – La check-list des actions à anticiper

- Faut-il modifier l'emballage ?
  - Choisir un transitaire ou un transporteur pour effectuer les formalités de douane ou faire ses formalités en interne ?
  - Les obligations déclaratives et dédouanement (les informations à mettre dans la déclaration en douane, les produits avec une réglementation spécifique : alcool, tabac, produits agricoles, biens à caractère civil et militaire...)
  - La mise en place du processus : enveloppe logistique, frontière intelligente
  - Choisir l'auto-liquidation de la TVA ou pas : conséquences
  - Comprendre son acheteur ou son vendeur : les obligations des exportateurs/importateurs britanniques (notions)
- ### IV - L'évolution de ces règles
- Les étapes prévues par le gouvernement Britannique
  - Le mécanisme de surveillance de l'accord

## DATES, LIEUX ET COÛTS

1 journée

Les 11 et 12 mars 2021 après midi

Distanciel

450€ HT par personne

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET ÉVALUATION

Animation par des experts assurant au quotidien des missions techniques auprès des entreprises, formés et qualifiés avec un suivi d'actualisation rigoureuse. Documentation : support de cours, exercices, test de connaissances de fin de formation

[<<Besoin d'aide ?>>](#)

[<<Télécharger le bulletin d'inscription >>](#)

# Savoir utiliser GAMMA/EMCS

Comprendre et effectuer les opérations de déclarations dématérialisées pour les produits soumis ou en suspension de droits d'accises



## OBJECTIFS

Rappel des différents types de documents d'accompagnement (DAA – DAE – DSA)  
Présentation du système GAMM@ / EMCS  
Acquisition d'autonomie dans la saisie d'un DAA/DAE dans Pro-douane (GAMM@ / EMCS)  
Connaître l'interface Gamma au travers des cas pratiques

## PUBLIC CONCERNÉ

Responsable douane  
Responsable transports internationaux & logistique  
Responsable service ADV Export  
Employés service ADV Export  
Responsable service juridique  
D.A.F / Comptabilité

## PRÉ-REQUIS

Connaître les bases de la réglementation douanière

## PROGRAMME

1 jour, 7 heures

### Introduction

EMCS et GAMM@  
La Dématérialisation  
La Sécurisation

### GAMM@ /EMCS

Les mouvements nationaux en droits suspendus  
Les mouvements en droits acquittés  
Le circuit de la DAE – GAMM@  
Comment utiliser GAMM@

### La Réglementation

Les délais de transport  
L'enlèvement vers un Tiers Intracommunautaire ou à l'export

### L'enlèvement à la propriété

L'enlèvement à l'import dans GAMM@  
GAMM@ et les procédures douanières  
Les produits exclus de GAMM@

### Ce qu'il faut connaître

La structure des Droits d'Accise  
Les crédits liés à la charge de l'entrepositaire  
Les particularités concernant le transport  
Vérifier votre nomenclature  
Les régimes particuliers  
Les autres sites importants

### L'OEA et GAMM@

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET ÉVALUATION

Animation par des experts assurant au quotidien des missions techniques auprès des entreprises, formés et qualifiés avec un suivi d'actualisation rigoureuse  
Vidéo projecteur  
Support de cours  
Cas pratiques  
Test de connaissances de fin de formation

## DATES, LIEUX ET COÛTS

Les 9 et 10 mars 2021 (Après-midi)  
Distanciel  
450 € HT

[<<Besoin d'aide ?>>](#)

[<<Télécharger le bulletin d'inscription >>](#)



50 Avenue de l'Europe - 77184 EMERAINVILLE Adresse postale : CS 50590 Emerainville – 77436 MARNE LA VALLEE cedex 2  
Tél 01 61 44 14 20 Fax 01 61 44 14 29 - mail : [commercial@gmjphoenix.com](mailto:commercial@gmjphoenix.com) - Site internet : [www.formation-douane.com](http://www.formation-douane.com)  
N° de la formation professionnelle SARL au capital de 41 600 € - RCS Meaux B 343 722 401 - N° identifiant TVA : FR 82 343 722 401 - SIRET 343 722 401 00035 - Code APE 1812 Z



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : ACTIONS DE FORMATION

# Maîtriser les fondamentaux de la réglementation douanière

Appréhender les points clés de la réglementation douanière



## OBJECTIFS

Appréhender les missions de la douane  
Différencier les différentes règles d'origine  
Savoir calculer une valeur en douane à l'importation  
Les documents obligatoires et différentes procédures de dédouanement

## PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne souhaitant acquérir les bases de la réglementation douanière

## PRÉ-REQUIS

## PROGRAMME

Les missions de la douane  
Evolution de la réglementation douanière  
L'espèce tarifaire  
    Le principe du classement tarifaire  
    Les termes des positions - les notes de sections et de chapitres  
    L'utilisation des Notes explicatives du système Harmonisé-NESH  
    Le Renseignement Tarifaire Contraignant  
L'origine douanière  
    Règles d'origine de droit commun et d'origine préférentielle  
    La clause de non ristourne  
    Les documents justifiant l'origine préférentielle  
    Le statut d'exportateur agréé  
    Le système d'enregistrement REX

2 jours, 14 heures

La valeur en douane  
    La détermination de la valeur en douane  
    La notion de vente à l'exportation  
    La base de la valeur transactionnelle  
Les documents d'accompagnement obligatoires  
    Le document administratif unique  
    Les documents de transport  
    Le certificat de circulation EUR1  
    Les documents de dédouanement à l'import et export : EX – IM – T1 – T2  
Les procédures de dédouanement  
    La procédure de droit commun  
    Les procédures domiciliées : PDD – PDU – PDUC  
    Les télé-procédures DELTA  
    Les procédures de sureté douanières : ECS – ICS

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET ÉVALUATION

Animation par des experts assurant au quotidien des missions techniques auprès des entreprises, formés et qualifiés avec un suivi d'actualisation rigoureuse  
Vidéo projecteur  
Support de cours  
Cas pratiques  
Test de connaissances de fin de formation

## DATES, LIEUX ET COÛTS

Les 18 et 19 mars 2021  
Distanciel  
750 € HT

[<<Besoin d'aide ?>>](#)

[<<Télécharger le bulletin d'inscription >>](#)



50 Avenue de l'Europe - 77184 EMERAINVILLE Adresse postale : CS 50590 Emerainville – 77436 MARNE LA VALLEE cedex 2  
Tél 01 61 44 14 20 Fax 01 61 44 14 29 - mail : [commercial@gmjphoenix.com](mailto:commercial@gmjphoenix.com) - Site internet : [www.formation-douane.com](http://www.formation-douane.com)  
SARL au capital de 41 600 € - RCS Meaux B 343 722 401 – N° identifiant TVA : FR 82 343 722 401 - SIRET 343 722 401 00035 - Code APE 1812 Z



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification s'applique à l'ensemble des actions de formation de la catégorie d'action suivante : ACTIONS DE FORMATION

# Savoir déterminer l'espèce tarifaire

Apprendre à classer un produit dans la nomenclature douanière



## OBJECTIFS

Créer le catalogue douanier des produits, harmoniser et sécuriser  
Connaître les taux de taxation des produits  
Appréhender les formalités préalables (licences, normes...)  
Mesures de politique commerciale, prohibition et restrictions

## PUBLIC CONCERNÉ

Responsables douane  
Déclarants en douane  
Responsables transports internationaux  
Responsables service ADV Export

## PRÉ-REQUIS

Connaître les bases de la Réglementation douanière

## PROGRAMME

1 jour - 7 heures

Les bases juridiques au niveau mondial, communautaire (EMD et NC8 nomenclature combinée à 8 chiffres), RTC

Le tarif intérieur commun (TARIC)

Les outils de recherche (notes explicatives du SH et de la NC)

Le système harmonisé de désignation et de codification des marchandises (SH)

Le renseignement tarifaire contraignant «RTC»

Les règles générales

Les sections

Les chapitres

Les positions

La nomenclature combinée (NC8)

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET ÉVALUATION

Animation par des experts assurant au quotidien des missions techniques auprès des entreprises, formés et qualifiés avec un suivi d'actualisation rigoureuse

Vidéo projecteur

Support de cours

Cas pratiques

Test de connaissances de fin de formation

## DATES, LIEUX ET COÛTS

Le 26 février 2021

Distanciel

450 € HT

[<<Besoin d'aide ?>>](#)

[<<Télécharger le bulletin d'inscription >>](#)



50 Avenue de l'Europe - 77184 EMERAINVILLE Adresse postale : CS 50590 Emerainville - 77436 MARNE LA VALLEE cedex 2  
Tél 01 61 44 14 20 Fax 01 61 44 14 29 - mail : [commercial@gmjphoenix.com](mailto:commercial@gmjphoenix.com) - Site internet : [www.formation-douane.com](http://www.formation-douane.com)  
SARL au capital de 41 600 € - RCS Meaux B 343 722 401 - N° identifiant TVA : FR 82 343 722 401 - SIRET 343 722 401 00035 - Code APE 1812 Z



La certification qualifiée a été délivrée au titre de la catégorie d'actions suivantes :  
ACTIONS DE FORMATION

# Maitriser les opérations triangulaires (Le cross-trade)

Utilisez le Cross-trade pour livrer plus vite et pour optimiser la fiscalité

## OBJECTIFS

Comment organiser des livraisons directes entre un pays de fabrication et un lieu de livraison différent (contraintes douanières, réglementaires, procédures d'exportation)

## PUBLIC CONCERNÉ

Responsables douane  
Déclarants en douane  
Responsables commerciaux  
Responsables logistiques

## PRÉ-REQUIS

Connaître les bases de la réglementation douanière

## PROGRAMME

1 jour, 7 heures

Stock en consignation détenus dans l'UE  
Obligations déclaratives  
Rappel sur les principes de base en matière TVA  
Taxation des livraisons de biens : opérations simples internes, intra-communautaires et extra-communautaires  
Opérations complexes : opérations triangulaires intra et extra-communautaires  
Opérations de livraisons de biens montés et installés dans l'UE  
Cas pratiques

Check-list de l'opérateur en cross-trade (réglementations, normes en vigueur, mise en conformité etc)  
Obligations déclaratives  
Mentions obligatoires sur facture  
Taxation des prestations de services (les règles de territorialité et principes applicables à la taxation)  
Procédure de remboursement et représentation fiscale

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET ÉVALUATION

Animation par des experts assurant au quotidien des missions techniques auprès des entreprises, formés et qualifiés avec un suivi d'actualisation rigoureuse  
Vidéo projecteur  
Support de cours  
Cas pratiques  
Test de connaissances de fin de formation

## DATES, LIEUX ET COÛTS

Les 3 et 4 mars 2021 (le matin)  
Distanciel  
450 € HT

[<<Besoin d'aide ?>>](#)

[<<Télécharger le bulletin d'inscription >>](#)

# Les droits d'accises

Comprendre la structure et le calcul des droits d'accises



## OBJECTIFS

Savoir ce qu'est un droit d'accise ?  
Connaître les produits soumis et les produits exonérés  
Savoir calculer et payer les droits d'accises

## PUBLIC CONCERNÉ

Responsables douane  
Responsables service ADV  
Personnel ADV  
Déclarants en Douane

## PRÉ-REQUIS

Connaissance de base de la réglementation douanière

## PROGRAMME

0,5 jour, 3 heures 30

### I – Ce qu'il faut connaître

- Les produits concernés
- Alcool et boissons alcoolisées
- Produits énergétiques et électricité
- Taux réduits et exonérations
- Produits du Tabac
- Procédures pour les exonérations

### II – L'Entrepositaire Agrée

- Qu'est-ce qu'un Entrepositaire Agrée ?
- Les obligations liées au statut d'Entrepositaire Agrée
- Lire et contrôler les numéros d'accises
- Le cautionnement
- L'Entrepositaire, comptabilité matière et les registres

### III – Informatisation du suivi des mouvements de produits soumis à accise

- Introduction
- La dématérialisation
- La sécurisation
- Le Transport

### IV -Le Volet fiscal

- La DRM – E. DRM
- SOPRANO
- CIEL
- Les crédits liés à la charge d'Entrepositaire
- Examen de la structure des droits d'accise pour l'alcool
- Dispositions comptables et obligations déclaratives
- La procédure de compensation et de remboursement

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET ÉVALUATION

Animation par des experts assurant au quotidien des missions techniques auprès des entreprises, formés et qualifiés avec un suivi d'actualisation rigoureuse

Vidéo projecteur

Support de cours

Cas pratiques

Test de connaissances de fin de formation

## DATES, LIEUX ET COÛTS

Le 23 mars 2021 (Après-midi)

Distanciel

300 € HT

<<Besoin d'aide ?>>

<<Télécharger le bulletin d'inscription >>

# Savoir tenir une comptabilité matière

Savoir remplir son obligation de tenue de la comptabilité matière.



## OBJECTIFS

Comprendre la comptabilité matière  
Savoir l'utiliser

## PUBLIC CONCERNÉ

Responsable Douane  
Déclarants en Douane

## PRÉ-REQUIS

Aucun

## PROGRAMME

0,5 jour, 3 heures 30

Opérateurs et produits concernés  
La réglementation Européenne  
2001 et la directive 2008/118  
Les produits vitivinicoles  
Opérateurs et produits concernés  
Tenue de la comptabilité matière  
Comment ?  
Où ?  
Que faut-il y inscrire ?  
La DRM - Déclaration Récapitulative  
Mensuelle

La comptabilité matière autre que pour les  
produits vitivinicoles  
Opérateurs  
La tenue de la compta matière  
Les obligations et les dispositions comptables  
Liquidations de l'impôt  
La procédure de compensation et le  
remboursement  
Les cas particuliers

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET ÉVALUATION

Animation par des experts assurant au  
quotidien des missions techniques auprès des  
entreprises, formés et qualifiés avec un suivi  
d'actualisation rigoureuse  
Vidéo projecteur  
Support de cours  
Cas pratiques

## DATES, LIEUX ET COÛTS

Le 18 mars 2021 (matin)  
Distanciel  
300 € HT

[<<Besoin d'aide ?>>](#)

[<<Télécharger le bulletin d'inscription >>](#)



Horde-sson de la formation professionnelle

50 Avenue de l'Europe - 77184 EMERAINVILLE Adresse postale : CS 50590 Emerainville - 77436 MARNE LA VALLEE cedex 2

Tél 01 61 44 14 20 Fax 01 61 44 14 29 - mail : [commercial@gmjphoenix.com](mailto:commercial@gmjphoenix.com) - Site internet : [www.formation-douane.com](http://www.formation-douane.com)

SARL au capital de 41 600 € - RCS Meaux B 343 722 401 - N° identifiant TVA : FR 82 343 722 401 - SIRET 343 722 401 00035 - Code APE 1812 Z



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : ACTIONS DE FORMATION

# Bonnes pratiques d'expédition et de réception de marchandises



Sécuriser juridiquement la réception et l'expédition de vos marchandises

## OBJECTIFS

Sensibiliser aux bonnes pratiques d'expédition et de réception de marchandises générales conditionnées.  
Sensibiliser aux principes de base liés à l'arrimage des marchandises  
Sensibiliser aux principes d'emportage des conteneurs maritimes  
Sensibiliser aux cas particuliers des marchandises dangereuses

## PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne en charge des expéditions, chef de quai, tout collaborateur logistique, ADV, relation client, commercial.  
Personnel manutentionnant les marchandises

## PRÉ-REQUIS

Aucun

## PROGRAMME

### Les expéditions

Rappel des principales obligations juridiques des acteurs du transport (Donneur d'ordre, expéditeur, transporteur)  
L'emballage  
Le conditionnement  
Les opérations de chargement et d'arrimage  
Les bonnes pratiques de sécurité au chargement (protocole de sécurité)  
L'importance du document de transport et du bon de livraison  
Le plan de chargement  
Les vérifications avant chargement  
Contraintes physiques sur la cargaison pendant le transport et bonnes pratiques d'arrimage des marchandises

### Le cas particulier du conteneur maritime (emportage)

Les contraintes qui s'exercent sur la cargaison  
Préparation de l'emportage (dimensions du conteneur et plan de chargement)  
Les contrôles à faire avant emportage  
Le chargement (centre de gravité et calage)

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET ÉVALUATION

Animation par des experts assurant au quotidien des missions techniques auprès des entreprises, formés et qualifiés avec un suivi d'actualisation rigoureuse  
Vidéo projecteur  
Support de cours  
Cas pratiques  
Test de connaissances de fin de formation

1 jour, 7 heures

### Les réceptions

Rappel des principales obligations juridiques des acteurs du transport (transporteur et destinataire)  
Les vérifications à effectuer avant déchargement  
Les bonnes pratiques de sécurité au déchargement (protocole de sécurité)  
Le déchargement des marchandises  
Conduite à tenir en cas de dommages aux marchandises  
L'importance de l'émission des réserves en cas de dommages aux marchandises (apparents et non apparents)

### Le cas particulier des marchandises dangereuses

Les principales obligations de l'expéditeur  
La classification des marchandises (les dangers)  
L'emballage, le marquage et l'étiquetage des colis  
La signalisation des véhicules et des conteneurs maritimes  
L'équipement obligatoire des véhicules et la formation des conducteurs  
Les consignes écrites de sécurité  
Principes de sécurité pour la manutention et le stockage des marchandises dangereuses  
Le cas particulier des quantités limitées

## DATES, LIEUX ET COÛTS

Le 12 avril 2021

Distanciel

450 € HT

[<<Besoin d'aide ?>>](#)

[<<Télécharger le bulletin d'inscription >>](#)



# Les bases de la réglementation du transport routier

Appréhender les points clés de la réglementation transport routier

## OBJECTIFS

Connaitre la réglementation du transport routier.  
Savoir lire une carte grise.  
Vérifier la charge utile (C.U.)  
Maitriser le contrôle documentaire transport.  
Prendre conscience des points de vigilance.

## PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne souhaitant acquérir ou mettre à jours ses connaissances de la réglementation transport

## PRÉ-REQUIS

Aucun

## PROGRAMME

1 jour, 7 heures

Comprendre la législation sur le temps de travail des conducteurs routiers  
La conduite continue et factionnée  
Les temps de repos : journalier - hebdomadaire  
Les activités du conducteur : conduite – autres tâches – repos – disponibilité  
Les appareils de lecture et de contrôle

Anticiper les risques et les infractions sur les temps de conduite  
Les obligations du conducteur  
La co-responsabilité de l'expéditeur  
Cas pratique : calcul de temps de conduite

Connaître les normes techniques des poids lourds  
Les dimensions réglementaires des véhicules  
La méthode de calcul de la charge utile  
Distinguer les informations sur le poids du véhicule sur la carte grise  
Les limites de poids maximum selon les destinations  
Cas pratique : déterminer une charge utile

Appliquer les obligations en matière de sécurité  
L'accueil des conducteurs  
Le rappel du protocole de sécurité  
Les risques encourus pour l'entreprise  
Les obligations du conducteur pour les opérations de chargement et déchargement

Interpréter la documentation transport  
Remplir une lettre de voiture  
Les formalités à la livraison en cas d'avarie ou retard  
Les pièges à éviter  
La liste de colisage  
Cas pratique : Analyse de lettres de voitures

## DATES, LIEUX ET COÛTS

Le 1<sup>er</sup> mars 2021

Distanciel

450 € HT

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET ÉVALUATION

Animation par des experts assurant au quotidien des missions techniques auprès des entreprises, formés et qualifiés avec un suivi d'actualisation rigoureuse

Vidéo projecteur

Support de cours

Cas pratiques

Test de connaissances de fin de formation

[<<Besoin d'aide ?>>](#)

[<<Télécharger le bulletin d'inscription >>](#)

N° de déclaration d'activité formation : 11 94 05941 94

Formations	Ref	Durée	Date session	Modalité	Tarif	Nombre de stagiaires
Brexit : import/export, les nouvelles règles	BRE	2 demi-journées	11 et 12 mars 2021 (après-midi)	Distanciel	450 €	
Savoir utiliser Gamma / EMCS	GAM	2 demi-journées	9 et 10 mars (après-midi)	Distanciel	450 €	
Maîtriser les fondamentaux de la réglementation douanière	FON	2 journées	18-19 mars 2021	Distanciel	750 €	
Savoir déterminer l'espèce tarifaire	ESP	1 jour	26 février 2021	Distanciel	450 €	
Maîtriser les opérations triangulaires	OTR	2 demi-journées	3 et 4 mars 2021 (matin)	Distanciel	450 €	
Les droits d'accises	ACC	1 demi-journée	23 mars 2021 (après-midi)	Distanciel	300 €	
Savoir tenir une comptabilité matière	CMA	1 demi-journée	18 mars 2021 (le matin)	Distanciel	300 €	
Les bonnes pratiques d'expédition et de réception des marchandises	EXR	1 jour	12 avril 2021	Distanciel	450 €	
Les bases de la réglementation du transport routier	TRM	1 jour	Le 1 <sup>er</sup> mars 2021	Distanciel	450 €	

**Coût de la formation : Le tarif de la session est un tarif par stagiaire***(Les formations en distanciel nécessitent : un ordinateur, une connexion internet, un micro, enceintes ou casque, une caméra)***Entreprise**

Raison sociale : ..... Resp. Formation : .....

E.mail : ..... Tél : ..... Fax : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

**Inscription STAGIAIRE(S)**

STAGIAIRE (S)		Référence formations	Fonction dans l'entreprise	Niveau de connaissance sur le thème de la formation*
NOM	Prénom			

\*Débutant (faible connaissance du sujet), confirmé (connaissances académiques), expert (a déjà suivi des formations sur le thème)

**Facturation Entreprise ou organisme gestionnaire**

Raison sociale : ..... CP – Ville .....

Adresse : .....

e.mail : ..... Tél : .....

**Important pour facturation auprès de l'OPCA, l'accord de prise en charge est à transmettre avant le début de la formation**

Un forfait administratif de 80 euros HT. sera facturé pour tout changement de données concernant le paiement après la prestation

 Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente ci-joint en annexe

Date : .....

Signataire : .....

Titre du signataire : .....

**Cachet et Signature**

**Bulletin d'inscription à retourner à GMJ PHOENIX, accompagné d'un chèque d'acompte de 30 % du montant de la formation et des conditions générales de vente avec la mention « Bon pour acceptation »**

## FORMATION

N° de déclaration d'activité formation : 11 94 05941 94

**Inscription :** Toute inscription doit se faire par écrit (le bulletin d'inscription, bon de commande, validation de la proposition commerciale) et doit être adressée au plus tard deux semaines avant le début de la formation. La signature du bulletin d'inscription vaut acceptation des présentes conditions générales de vente.

L'inscription ne sera définitive qu'après paiement de 30% du prix de la formation auprès de GMJ PHOENIX. GMJ PHOENIX se réserve le droit de disposer librement des places tant que les frais d'inscription n'ont pas été entièrement réglés.

Nota : L'accès à certains stages fait l'objet de critère particulier (pré-requis)

**Date de la formation :** Les dates de chaque formation sont indiquées soit sur le planning formation diffusé par GMJ PHOENIX, soit par accord entre un ou plusieurs demandeurs de formation et GMJ Phoenix.

Une confirmation de votre inscription sera adressée rappelant les dates et le lieu de la formation.

Selon la législation en vigueur, une Convention de formation est établie et dûment signée par les deux parties.

**Frais de formation :** Les frais de formation sont ceux indiqués sur le bulletin d'inscription ou sur l'offre spécifique de formation. Le tarif de formation comprend les frais pédagogiques ainsi que la documentation mise à la disposition des stagiaires (hors ouvrage réglementaire).

S'il y a lieu, les frais de restauration, de transport et d'hébergement seront facturés en sus des frais pédagogiques.

La facturation comprend la perception de la TVA aux taux applicables dans les conditions réglementaires.

**Paiement :** Toute formation est payable par chèque ou virement bancaire, à réception de la facture émise par GMJ PHOENIX. En cas de subrogation auprès d'une OPCA, l'entreprise s'engage à demander dans les temps une prise en charge, cet accord de prise en charge doit nous parvenir avant le début de la formation. Le bénéficiaire devra s'assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme qu'il aura désigné. En l'absence de prise en charge dans les temps, nous facturerons directement l'entreprise. (Tout retard de paiement entraînera une pénalité calculée au taux de une fois et demie le taux légal sur les sommes restant dues. Par ailleurs, un forfait administratif de 80 euros HT. sera facturé pour tout changement de données concernant le paiement après la prestation).

**Report ou annulation :** GMJ PHOENIX se réserve le droit de reporter ou d'annuler toute formation en cas de circonstances indépendantes de sa volonté (notamment si l'effectif n'est pas suffisant) sans que la responsabilité de GMJ PHOENIX ne puisse être engagée. Dans ce cas, GMJ PHOENIX avisera l'entreprise et (ou) les stagiaires dans les plus brefs délais des changements intervenus.

En cas de report, GMJ PHOENIX proposera une nouvelle date de formation à l'entreprise et aux stagiaires qui pourront soit accepter, soit refuser le report de la formation.

En cas de refus de report ou d'annulation les sommes versées seront restituées.

En aucun cas GMJ PHOENIX ne sera tenu de verser une quelconque indemnité.

Toute annulation devra être notifiée par écrit / lettre recommandée au plus tard 10 jours avant le début du stage. A défaut de notification dans les délais impartis, 50% du prix seront dus à GMJ PHOENIX à titre de dédit.

L'intégralité des frais d'inscription sera du à GMJ PHOENIX si le stagiaire abandonne en cours de formation. Toute formation commencée est due en intégralité.

GMJ PHOENIX se réserve le droit de facturer tout ou partie des frais engagés en cas d'annulation d'une formation intra entreprise.

Pour les formations hors métropole : Compte-tenu de la difficulté d'organisation de la formation, des intervenants et de l'importance des frais engagés, toute inscription est définitive. Toute annulation entraînera la facturation des frais engagés.

**Validation de la formation :** La preuve de la participation des stagiaires résulte de l'émargement de la feuille de présence. A l'issue de la formation, le participant remplit une fiche d'évaluation et une attestation de formation leur sera remise.

**Litige :** Tout litige qui ne serait être réglé à l'amiable, sera soumis à la compétence exclusive du Tribunal de commerce de Meaux.

Date - Cachet et signature  
Apposer la mention « Bon pour acceptation »